

bonjour!

février 2015 | n° 71

journal communal d'Yverdon-les-Bains!



**Votre nouvelle
équipe municipale**

p.3





Chères Yverdonnoises, Chers Yverdonnois,

C'est un plaisir tout particulier de m'adresser à vous en tant que nouveau Syndic d'Yverdon-les-Bains. Nous avons eu une fin d'année mouvementée avec la démission de M. Daniel Von Siebenthal et la campagne d'élection complémentaire, qui a vu la nomination de Mme Valérie Jaggi Wepf au poste de nouvelle Municipale. J'aimerais tout d'abord exprimer, au nom des habitants de notre ville, mes remerciements à M. Von Siebenthal pour l'investissement et le travail accompli au profit de la collectivité dans le cadre de son mandat politique, et lui adresser tous mes vœux pour son avenir.

Il me plaît également de saluer tout particulièrement la venue de Mme Jaggi Wepf comme Municipale, et j'espère qu'elle aura du plaisir dans l'accomplissement de sa nouvelle mission. Cette fonction est certes passionnante, mais elle représente un investissement personnel considérable et exigeant. Mais je suis persuadé que Mme Jaggi Wepf va prendre la mesure de ses nouvelles fonctions avec détermination et dynamisme!

La Municipalité a décidé de remanier les dicastères jusqu'à la fin de la législature. Cette décision découle de ce qui a été dit dans le cadre de la campagne pour l'élection complémentaire. Elle tient compte des orientations différentes proposées, que nous soyons d'un côté ou d'un autre de l'échiquier politique yverdonnois.

Cela ne veut pas dire que la nouvelle Municipalité ne doit pas entendre les différents courants de pensée, et que le parti majoritaire en place à l'exécutif va se permettre de ne pas écouter les différents avis. La Municipalité, de par ses membres, se doit d'avoir une écoute attentive des besoins, des soucis et des attentes des citoyens, et devra trouver les réponses adéquates aux problèmes posés. En dernier ressort, il lui appartiendra de prendre les décisions les meilleures pour le bien de la collectivité, et donc de trancher. Il y aura lieu de faire des choix et de prioriser certains dossiers. La Municipalité va s'atteler sans délai à ce travail, et mettra l'énergie nécessaire au développement et à la réalisation de ces derniers.

Notre ville et notre région ont beaucoup d'atouts. Nous devons les valoriser et les mettre en lumière. Nous avons tout pour bien faire! Je suis persuadé que nous allons relever ce défi, et nous allons le faire ensemble!

C'est en tout cas mon vœu en ce début de nouvelle année, que je vous souhaite à toutes et à tous excellente!

Jean-Daniel Carrard, Syndic



- 3 La nouvelle Municipalité
- 4 Manifestations sportives
- 5 Développement durable
- 6 Mobilité et sécurité
- 6-7 A ne pas manquer!
- 8 Vivre ensemble

Réagissez!

Un article vous a plu ou déplu? Faites part de votre avis à la rédaction par courriel à communication@yverdon-les-bains.ch ou par téléphone au 024 423 63 11. Merci d'avance de vos messages!

Impressum

Editeur responsable:

Commune d'Yverdon-les-Bains

Conception et réalisation: studio KO

Impression: Imprimerie Cornaz SA

Comité de rédaction: Jean-Daniel Carrard, Patrick Genoud, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci Gindroz, Pierre-Alain Kreutschy, Catherine Guanzini, Patricia Moullet, Daisy Jeanneret, Pedro Camps, Richard Guillemain, Sandie Pantet



Téléchargez le journal complet en scannant le QR-Code ci-contre.

Crédits photographiques

Page 1 : Thierry Porchet

Page 3 : Nadine Jacquet, La Région
Nous remercions La Région pour la mise à disposition de la photo de la Municipalité.



Du 12 février au 26 avril 2015

Février

- 12 Bouquet de subventions de l'Agenda 21
- 13 Loto Club Alpin Suisse
- 14 Loto Judo Kwai Yverdon-les-Bains
- 15 Loto FC Azzurri
- 20 Loto Société Philanthropique Suisse L'Union
- 21 Loto ASSO Yverdon-les-Bains & environs
- 21 Sortie Raquettes (FSY)
- 22 Loto Pétanque Yverdonnoise
- 27 Loto Petits Animaux Région Yverdon
- 28 Loto La Cécilienne
- 28 Finales Champ. Suisse Futsal (CSI)

Mars

- 1^{er} Loto Club Sportivo Culturale Siciliano
- 5 Loto Missione Cattolica Italiana del Nord Vaudois
- 11 Activité Yoga (FSY)
- 13-14-15 Brandons d'Yverdon
- 20-29 Comptoir du Nord vaudois
- 22 Loto Rugby-Club Yverdon
- 28-29 Concours de gym (CSI)

Avril

- 10 Loto Association Sportive et Culturelle Poste Swisscom
- 11 Loto Tir Sportif Yverdonnois
- 17 Loto Accordionistes Accordia
- 18 Loto Amis Cyclistes du Nord
- 19 Loto Union Nautique Yverdonnoise
- 21 Activité Hula-Hoop (FSY)
- 25 Loto Objectif Vidéo
- 26 Loto Club Tennis de Table Yverdon

A noter:

Tous les lotos ont lieu à La Marive
CSI: Centre sportif des Isles
FSY: Festival Sportif Yverdonnois

Faites connaissance avec la nouvelle Municipalité!

Depuis le début 2015, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains siège dans sa nouvelle composition, avec Jean-Daniel Carrard comme nouveau Syndic et Valérie Jaggi Wepf comme nouvelle Municipale. Découvrez ci-dessous l'Exécutif de la Ville et la répartition des dicastères!

Avec le retrait de Daniel von Siebenthal au 31 décembre dernier, remplacé par Mme Jaggi Wepf lors d'une élection complémentaire, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a commencé l'année 2015 dans une nouvelle composition. Lors des premières séances de l'année, l'Exécutif yverdonnois a dû décider de son organisation et de son fonctionnement jusqu'au terme de la législature en cours, fixé au 30 juin 2016.

Il fallait tout d'abord régler la question de la syndication. Le seul candidat annoncé à cette fonction étant Jean-Daniel Carrard, ce dernier a été élu tacitement à la charge de Syndic d'Yverdon-les-Bains, au cours d'une cérémonie officielle le 26 janvier 2015, en présence de M. Eric Roy, Préfet du District Jura-Nord vaudois. Marc-André Burkhard a quant à lui été désigné Vice-Syndic.

Avec un nouveau Syndic et une nouvelle Municipale, les autorités yverdonnoises ont également dû décider de la répartition des dicastères à l'intérieur du collège. Vous découvrirez

ci-dessous cette nouvelle répartition, valable jusqu'à la fin de la législature en cours, soit au 30 juin 2016. Les principaux changements sont les suivants: M. Carrard, en tant que Syndic, reprend l'Administration générale, les Finances et les Ressources Humaines, tout en conservant les Sports. Mme Jaggi Wepf reprend quant à elle le dicastère de la Sécurité publique, qui accueille la filière Mobilité. Une rocade intervient entre Mme Capt, qui reprend Urbanisme et Bâtiments, et Mme Savary, qui poursuit la législature à la tête du Service des Energies. Mme Saugy et MM. Burkhard et Ruchet demeurent dans les dicastères qu'ils occupaient jusque-là.

La Municipalité

(1er février 2015 - 30 juin 2016)

M. Jean-Daniel Carrard, Syndic
Administration générale – Finances – Ressources Humaines – Sports
Suppléant: M. Marc-André Burkhard

M. Marc-André Burkhard, Vice-Syndic Municipal Travaux et Environnement
Suppléant: M. Jean-Claude Ruchet

Mme Gloria Capt, Municipale Urbanisme et Bâtiments
Suppléante: Mme Valérie Jaggi Wepf

Mme Valérie Jaggi Wepf, Municipale Sécurité publique – SDIS – Orpci – Mobilité – Stationnement
Suppléante: Mme Gloria Capt

M. Jean-Claude Ruchet, Municipal Jeunesse et Cohésion sociale
Suppléante: Mme Nathalie Saugy

Mme Nathalie Saugy, Municipale Culture et Tourisme
Suppléante: Mme Marianne Savary

Mme Marianne Savary, Municipale des Energies
Suppléant: M. Jean-Daniel Carrard



Assises de gauche à droite: Mmes Savary, Capt, Jaggi Wepf et Saugy / Debouts de gauche à droite: MM. Ruchet, Carrard et Burkhard

Paracyclisme 2015 : programme, parcours et marraine dévoilés

L'organisation de la manche de Coupe du Monde de Paracyclisme, qui se déroulera à Yverdon-les-Bains et dans la région du 13 au 16 juin 2015, avance bon train. Cette compétition, qui attirera dans la Cité thermale près de 400 athlètes issus de 40 pays, servira, à l'instar des 3 autres manches de Coupe du Monde prévues en 2015 au calendrier de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de qualification pour les Jeux Paralympiques de Rio 2016.

Le Comité d'organisation (CO) de la manifestation, emmené par Jean-Daniel Carrard, Syndic d'Yverdon-les-Bains, a présenté fin 2014 le programme complet de cette Coupe du Monde. En juin prochain, les athlètes se mesureront dans un contre-la-montre individuel le 14, dans des courses en ligne les 15 et 16, et dans une course-relais par équipes en fin de journée le 16 toujours, qui clôturera la compétition. Les différentes épreuves se dérouleront sur des parcours qui emprunteront les routes d'Yverdon-les-Bains et des communes de Cheseaux-Noréaz, de Cuarny, d'Yvonand, de Villars-Epeney et de Pomy. Le CO tient à remercier les Exécutifs de ces villes et villages de leur soutien et de l'accueil favorable qu'ils ont réservé à la manifestation. Il indique d'ores et déjà que le déroulement des différentes courses, ainsi que l'entraînement pour le contre-la-montre le samedi 13 juin en fin d'après-midi, entraîneront des restrictions de circulation aux alentours des parcours. Il tient à informer la population de la ville et de la région que tout est mis en œuvre pour limiter au maximum les nuisances et prévoir des solutions de transit tout au long des différents parcours.

Le Comité d'organisation est également heureux d'annoncer que Mme Silke Pan, grande figure romande du paracyclisme, a accepté de devenir la marraine de cette manche yverdonnoise de Coupe du Monde. Faites connaissance avec cette incroyable personnalité sportive dans l'interview ci-contre!

La manifestation dispose également d'un site Internet www.yverdon-les-bains.ch/paracyclisme/fr/yverdon, qui fournit toutes les informations utiles sur la compétition.

Du 13 au 16 juin, ne manquez pas la Coupe du Monde de Paracyclisme à Yverdon-les-Bains, soutenue par le Service des Energies!



Silke Pan, marraine de l'épreuve

Diplômée de l'Ecole nationale de cirque de Berlin, Silke Pan suit une carrière d'acrobate lorsqu'un grave accident de trapèze la prive de l'usage de ses jambes en 2007. Avec volonté et abnégation, elle reconstruit un projet professionnel puis, en 2012, se lance dans le handbike (vélo à mains). En deux ans à peine, sa passion pour le sport et sa force de caractère lui permettent de s'imposer comme une athlète de référence dans sa discipline et de truster victoires et médailles. Silke Pan sera au départ des épreuves de Coupe du Monde à Yverdon-les-Bains en 2015, en tant que marraine de la manifestation.

Silke Pan, pourquoi avoir accepté ce rôle de marraine ?

Je trouve génial qu'une manche de Coupe du Monde puisse se passer en Suisse romande, proche de Fully où j'habite. La famille et les proches des athlètes pourront venir nous soutenir, comme de nombreux spectateurs je l'espère. Je tiens d'ailleurs à saluer le Comité d'organisation pour cette belle initiative. Ensuite, c'est important pour moi de profiter de cette compétition pour sensibiliser le public sur le sport-handicap. Le handicap fait partie de la société. Il faut le considérer sans tabou. Et j'aimerais aussi que l'image du sport-handicap change. Nous sommes des athlètes à 100%.

Vous allez d'ailleurs suivre un entraînement titanesque.

Je souhaite être compétitive en juin prochain. Je vais donc m'astreindre à un entraînement de haut niveau, quasi-quotidien, pour être au top pour l'épreuve yverdonnoise.

Quelle est l'importance de cette course dans votre calendrier ?

Une manche de Coupe du Monde est très importante. Elle permet de faire des points pour le classement annuel de l'UCI. De plus, les courses 2015 permettront de se qualifier pour les Jeux Paralympiques de Rio 2016. La motivation sera donc bien là pour réussir un truc à Yverdon!

Le Festival Sportif fête ses 10 ans!

Le Festival Sportif Yverdonnois (FSY) permet de pratiquer une activité sportive (en individuel, en couple ou en famille) et de découvrir de nouvelles disciplines. Il est ouvert à toutes et à tous y compris aux personnes n'étant pas domiciliées à Yverdon-les-Bains.

Chaque année, une dizaine d'activités sportives adaptées à un large public (jeunes et moins jeunes) sont mises en place et encadrées par des moniteurs. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés par une personne majeure et responsable.

L'inscription est de CHF 20.- quelle que soit la catégorie (individuel, couple, famille). La finance d'inscription étant unique, les personnes ayant déjà participé au FSY bénéficient donc de la gratuité pour les années suivantes.

Un repas de clôture est offert à chaque participant au terme de la dernière activité du programme. Pour y prendre part, il faut avoir participé au minimum à trois activités durant l'année.

Envie de faire du sport et de bouger un peu? Alors inscrivez-vous au Festival Sportif Yverdonnois!

Voici le programme de la 10^e édition :

Samedi 21 février	Raquettes
Mercredi 11 mars	Yoga
Mardi 21 avril	Hula-Hoop
Mercredi 6 mai	Nordic Walking
Lundi 1^{er} juin	Tennis de table
Mercredi 1^{er} juillet	Stand Up Paddle
Mercredi 19 août	Aquagym
Samedi 26 septembre	Rallye pédestre
Jeudi 29 octobre	Ju-Jitsu
Vendredi 20 novembre	Pétanque

Venez bouger avec nous! Nous nous réjouissons de vous compter parmi les participants!

Informations utiles et inscriptions sur www.yverdon.ch/fsy ou au Service des Sports (place Pestalozzi 2, fsy@ybl.ch, 024 423 60 88)



Photovoltaïque : subventions communales

La rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) a été introduite en 2008 par le Parlement fédéral afin de subventionner la production de courant à partir d'énergies renouvelables, et promouvoir ainsi la construction de nouvelles installations. L'intérêt porté à la RPC a été tel que la majeure partie des 34'000 projets photovoltaïques annoncés ont dû être mis sur liste d'attente.

Afin de permettre aux projets yverdonnois concernés d'être néanmoins réalisés sans délai, la Municipalité a mis en place, depuis cinq ans, un pont RPC communal qui se substitue à la RPC fédérale entre le moment de mise en service de l'installation et le jour de prise en charge par Swissgrid. Toute l'énergie refoulée sur le réseau est ainsi rachetée à hauteur de 90% de la valeur Swissgrid, ceci sans limite de puissance et pour une durée maximale de 5 ans.

L'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'Énergie et de l'Ordonnance fédérale sur l'Énergie en 2014 a modifié la prise en charge des installations solaires photovoltaïques. Ce nouveau cadre légal introduit maintenant une notion d'aide directe à l'investissement appelée rétribution unique (RU), appliquée par défaut aux installations d'une puissance comprise entre 2.2 et 10 kilowatts et optionnellement pour les installations d'une puissance entre 10 et 30 kilowatts. Le montant de cette rétribution unique fédérale correspondra au maximum à 30% de l'investissement. Cela signifie que les nouvelles installations solaires inférieures à 10 kilowatts ne peuvent plus bénéficier du pont RPC communal.

Fort de ce constat, la Municipalité a décidé de mettre en place une rétribution unique communale (RUcom) financée par le Fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, ceci afin de maintenir l'équité de traitement entre les petites et grandes centrales de production. Le montant de la RUcom correspondra à la moitié de la rétribution unique fédérale attribuée par Swissgrid et se cumulera à cette dernière. Cette mesure concerne tous les propriétaires d'installations photovoltaïques inférieures à 30 kilowatts et mises en service à partir du 1^{er} avril 2014.

Les demandes de subventions sont à faire parvenir au Service des Energies : sey@ylb.ch ou au guichet rue de l'Ancien Stand 2. Les formulaires sont disponibles sur le site www.sey.ch, rubrique subventions.

Le Service des Energies facilite l'autoconsommation électrique !

Introduites en 2014, la nouvelle Loi sur l'Énergie et l'Ordonnance sur l'Énergie permettent à présent à un propriétaire d'une installation de production électrique (photovoltaïque, couplage chaleur-force,...) de consommer sur le lieu de production une partie ou l'intégralité de l'énergie qu'il a lui-même produite. C'est le principe de l'autoconsommation (ou consommation propre). La part d'énergie autoconsommée n'étant pas soumise à l'utilisation du réseau, celle-ci représente une économie non-négligeable sur la facture finale d'électricité.

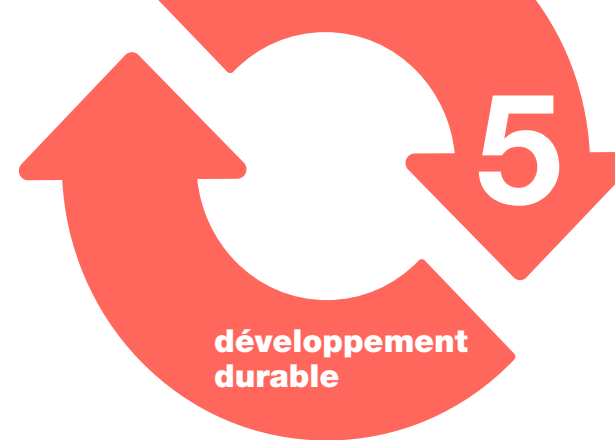
Pour faciliter la mise en œuvre technique de cette réglementation, le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains (SEY) a mis au point des nouveaux schémas de comptage, qui simplifieront la vie des producteurs, notamment lors de l'établissement des décomptes pour la facturation.

Au préalable, il sera nécessaire d'installer un compteur à double-sens (dit « bidirectionnel ») au point d'entrée électrique du bâtiment, afin de mesurer simultanément la consommation et la production de chacune des installations dont les propriétaires souhaitent faire valoir leur droit à la consommation propre.

Dans le cas où l'installation de production électrique se situe dans un immeuble locatif ou une PPE, le propriétaire de l'installation est en droit de revendre l'énergie produite sur place aux locataires / copropriétaires, sous réserve de leur accord. Le producteur et ses clients forment alors ce que l'on appelle désormais une « communauté d'autoconsommateurs ». Cette communauté devra gérer elle-même les flux d'énergie internes et désigner pour cela un responsable qui représentera la communauté auprès du SEY. En définitive, ce responsable sera chargé de la facturation de l'énergie entre les différents membres.

Un concept très attractif permettant une mise en œuvre simplifiée de l'autoconsommation pour ce cas de figure a été développé par le SEY. Pour tout renseignement, contacter le SEY par courriel à : sey@ylb.ch.

Une page dédiée à l'autoconsommation à Yverdon-les-Bains sera prochainement disponible sur le site Internet de la Ville (www.sey.ch).



Yverdon, Cité de l'énergie convaincue !

Fin 2014, l'Association Cité de l'Énergie a octroyé son label phare à Yverdon-les-Bains pour quatre années supplémentaires. La Cité thermale reçoit cette distinction pour la deuxième fois depuis 2010. Elle a été décernée sur la base d'un audit mené par l'association, qui passe en revue l'ensemble des mesures mises en place par la Ville dans le domaine du développement durable. Avec 65% de points obtenus, la Ville enregistre une progression significative des résultats, témoin des efforts importants effectués depuis 2010.

« L'obtention du label Cité de l'énergie couronne la politique active d'Yverdon-les-Bains en matière de politique énergétique et de respect de l'environnement ; il nous pousse à poursuivre dans cette voie ! » se félicite Marianne Savary, nouvelle Municipale du Service des Energies. Yverdon-les-Bains cherche non seulement à se montrer exemplaire dans ces domaines, au travers de l'action de l'ensemble des services de son administration, mais veut aussi servir de modèle à l'ensemble de la population de la ville, par une information régulière et des mesures incitatives.

Les actions menées dans le domaine du développement durable constituent l'une des quatre orientations stratégiques majeures des autorités politiques pour la législature 2011-2016. Au cours des prochaines années, Yverdon-les-Bains poursuivra son action, afin de réduire son empreinte énergétique et d'augmenter la part des énergies renouvelables produites localement. A ce titre, elle vise une production de 20% de ses besoins énergétiques à partir de sources renouvelables d'énergie à l'horizon 2020. La mise en service d'une nouvelle centrale solaire sur les toits de la déchèterie du Nord vaudois Strid SA en janvier 2015 s'inscrit dans cette politique active.

Pour plus de détails sur l'engagement de la Ville : www.yverdon.ch/citedurable



Yverdon-les-Bains
european energy award



Stationnement: demandez votre macaron!

Si votre lieu de résidence ou votre entreprise se situe dans le centre-ville d'Yverdon-les-Bains, ou si vous venez travailler en voiture dans la Cité thermale, cet article vous concerne! Vous faites en effet partie des premiers usagers à pouvoir bénéficier du système d'autorisation de stationnement par macaron, qui entre en vigueur le 1^{er} mars 2015 à Yverdon-les-Bains dans certaines zones de la ville et pour certaines catégories d'usagers. Pour rappel, ce système découle de la révision du règlement municipal du stationnement adoptée en 2014. A terme, il permettra à chaque usager de trouver la bonne place de parc au bon endroit et pour la bonne durée!

Comment faire une demande de macaron?

Avant de faire une demande de macaron, il est utile de consulter le site www.yverdon.ch/stationnement afin de prendre connaissance du nouveau règlement et de savoir si vous faites partie des premières catégories d'usagers concernées par cette nouveauté.

Dans un premier temps, seuls les habitants et les entreprises situées dans le centre-ville, de même que les pendulaires, peuvent obtenir un macaron de stationnement. Si vous faites partie de ces catégories d'usagers prioritaires et que vous correspondez aux critères d'octroi, vous pouvez alors faire votre demande de macaron à l'Office du stationnement (rue du Valentin 12), en utilisant les formulaires ad'hoc sur le site Internet susmentionné. Le nouveau système entre en vigueur le 1^{er} mars 2015 pour les catégories d'usagers concernées.

Nouveauté!

Dès le 1^{er} mars 2015, Yverdon-les-Bains proposera à l'ensemble des usagers des zones de stationnement payantes de la ville de recourir au système *ParkingCard* pour le paiement de leur place de parc. Cette méthode, qui peut être également utilisée dans de nombreuses villes suisses, permet de régler le coût du stationnement via son téléphone portable. Chaque usager doit au préalable créer un compte utilisateur sur le site www.parkingcard.ch, charger son compte et coller une vignette de contrôle sur son pare-brise. Ensuite, un simple coup de fil ou quelques clics sur une application pour smartphones permettent de payer son stationnement, à la minute près, et sans monnaie!

trakyv retrouve mon vélo!

Afin de lutter contre le vol de deux-roues, la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Police du Nord Vaudois (PNV) et la société Agorabee SA, avec la collaboration de STYYLE, ont développé *trakyv*, un système inédit de localisation de vélos.

Comment ça marche?

trakyv se compose d'une puce électronique, à faire installer sur son vélo par son revendeur de cycles, et d'un appareil de détection en mains de la PNV et de STYYLE, l'organisation en charge de la récupération des vélos abandonnés sur le territoire de la ville. En cas de vol ou de perte d'un deux-roues équipé de *trakyv*, un propriétaire peut faire activer sa puce auprès de l'antenne de la PNV d'Yverdon-les-Bains. Une fois active, la puce peut être détectée par des lecteurs dont sont équipés la PNV et STYYLE. Avec ce système, il devient possible de localiser, à une trentaine de mètres près, un deux-roues volé ou perdu, de le retrouver et de le restituer à son propriétaire.

Quelle zone de recherche?

Le système de localisation développé par la société Agorabee fonctionne non seulement dans le périmètre d'engagement de la Police Nord Vaudois, mais également dans toute la Suisse. En effet, les appareils de détection de la société équipent de nombreux véhicules qui sillonnent le pays. Un vélo volé à Yverdon et acheminé dans d'autres cantons peut donc également être retrouvé!

Combien ça coûte?

Les puces *trakyv* seront mises en vente au prix de CHF 60.-. Elles sont équipées d'une batterie d'une autonomie allant jusqu'à 10 ans.

Où se les procurer?

Les propriétaires de vélos pourront se procurer *trakyv* auprès des magasins de cycles d'Yverdon-les-Bains dès mars 2015 (voir liste sur le site Internet).

Vous souhaitez améliorer la sécurité de votre deux-roues? *trakyv* est la solution! Retrouvez tous les détails sur www.trakyv.ch!

trakyv

à ne pas manquer!

Bouquet de subventions 2015

L'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains poursuit sa promotion pour la mobilité durable et reconduit pour la septième année son bouquet de subventions.

Ce programme de subventions est proposé pour favoriser la mise en œuvre du développement durable au quotidien. Il est mis en place grâce au Fonds communal pour le développement durable et s'adresse essentiellement aux Yverdonnois(es) qui n'ont pas reçu de bons en 2013 et 2014.

Dès le 12 février 2015, différentes subventions seront disponibles sur présentation d'une pièce d'identité au guichet du Greffe municipal (Hôtel de Ville, 1^{er} étage), ou en téléchargeant le formulaire concerné sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21. Cette année, 110 bons pourront être accordés pour des vélos classiques et électriques, mais également pliables (nouveauté). Des ½ tarifs CFF, des abonnements Mobilis et des abonnements Mobilty Car Sharing sont aussi proposés.

Le Service des Energies (www.sey.ch) met également à disposition des subventions pour les installations solaires et de chauffage, les appareils électroménagers et les cours «Se chauffer futé».

Pour plus d'informations :
www.yverdon-les-bains.ch/agenda21

Bouquet de subventions 2015

Sondage sur la sécurité

La Police Nord Vaudois, au travers de son Observatoire de la sécurité, réalise un sondage sur la sécurité à Yverdon-les-Bains, en collaboration avec l'Université de Lausanne. Jusqu'au 15 mars 2015, vous êtes invité(e) à répondre à ce sondage à l'adresse www.policenv.ch/questionnaire. Un échantillon de la population recevra également ce sondage par courrier. Nous vous invitons à lui réserver un accueil favorable!

Déstoc- kage du vin de la Ville

A l'aube de cette nouvelle année, la Ville d'Yverdon-les-Bains vous propose de compléter votre cave avec les vins du Millésime 2013, proposés à des prix exceptionnels. Les vins de la commune sont issus des parcelles que possède Yverdon-les-Bains dans les vignobles de Champagne et de Bonvillars. Ils sont produits par la Cave de Bonvillars.

Cette offre est valable jusqu'à épuisement du stock disponible!

🍷 Pinot Noir Millésime 2013, classé « Grand Cru »

Vin rouge, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de la Commune, avec label Vinatura

CHF 46.- le carton de 6 bouteilles 75 cl
CHF 60.- le carton de 12 bouteilles 50 cl

🍷 Les Polognes Millésime 2013

Vin rouge, appellation d'origine contrôlée, assemblage de Pinot Noir et de Gamaret

CHF 52.- le carton de 6 bouteilles 75 cl

🍷 Chasselas Bonvillars Millésime 2013, classé « Grand Cru »

Vin blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de la Commune, avec labels Terravin et Vinatura

CHF 33.- le carton de 6 bouteilles 75 cl
CHF 44.- le carton de 12 bouteilles 50 cl

Comment se procurer ces vins ?

S'agissant d'un déstockage, aucune réservation n'est nécessaire. Les marchandises sont à retirer dès aujourd'hui, directement au Service des Travaux et de l'Environnement (rue de l'Ancien-Stand 4) contre paiement comptant ou sur facture.

Horaires d'ouverture des bureaux:

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).

Keliuaisikiqs au CACY dès le 7 mars

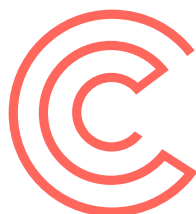
Keliuaisikiqs créera l'événement! Il s'agit d'un projet d'exposition inédit imaginé par Karim Noureldin (artiste zurichois établi depuis 10 ans à Lausanne) pour le Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY). Support du travail, l'architecture du site devient objet: elle prête pour l'exercice murs et plafonds, sans exception.

Dans cette ancienne halle aux grains transformée depuis quelques dizaines d'années seulement en lieu d'exposition, se dessinent des nervures en pierre jaune d'Hauterive sur des voûtes blanches, voulues par l'architecte Burnand de Moudon qui en a réalisé la conception dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Laissées indemnes, ces dernières agissent telle une scansion régulière au milieu de la composition rythmée par des couleurs pop et une géométrie animée. Au croisement des pratiques de *wall drawing* mises en place par l'artiste américain de renommée internationale Sol LeWitt à la fin des années 1960 et de la tradition, bien plus ancienne, des fresques hautes en couleurs qui se pratiquaient dans les églises d'antan, *Keliuaisikiqs* réveille des images du passé et donne à voir cette architecture historique sous un nouveau jour.

De nombreux événements performatifs viendront ponctuer cette exposition qui durera quatre mois (du 7 mars au 5 juillet). Ainsi, des invitations sont faites à l'Echandole lors du festival d'improvisation, à l'Ensemble Vide pour des performances théâtrales et musicales, à l'Amalgame pour un événement de musique inattendu en ces murs de l'Hôtel de Ville, au Musée de la Mode, au collectif Rodynam (collectif d'artistes d'Orbe), à la Fête de la danse, et à bien d'autres!

Rendez-vous le 7 mars au CACY pour le vernissage!

Informations complémentaires:
www.centre-art-yverdon.ch



**CENTRE
D'ART CONTEMPORAIN
YVERDON-LES-BAINS**

2015, année du robot

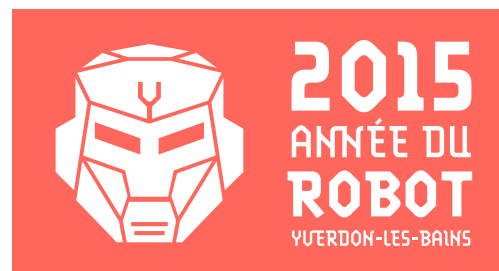
Yverdon-les-Bains vivra l'année 2015 sous le signe du robot. Avec ses partenaires de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), du Parc technologique Y-PARC et de la Maison d'Ailleurs, la Ville a souhaité profiter de plusieurs événements consacrés au robot et à la robotique pour développer cette année une série d'actions en résonance avec cette thématique.

Les différentes manifestations prévues en 2015 découlent de deux événements majeurs: la Finale suisse et la Coupe européenne de robotique à la HEIG-VD en mai, et l'exposition Portrait-Robot de la Maison d'Ailleurs en juin. Elles auront pour but non seulement d'intéresser le grand public à l'actualité et à l'importance de la robotique de nos jours, mais également de contribuer au positionnement de la ville comme pôle de recherche, de réflexion et de développement dans ce domaine, au travers notamment des institutions de formation et d'Y-PARC. Afin de toucher le plus large public possible, le programme de cette année prévoit des actions multiples, dans divers lieux, qui font appel à un grand nombre de partenaires.

A vos agendas!

Vous retrouverez toutes les informations sur cette année spéciale sur le site www.anneerobot.ch. Voici d'ores et déjà les principales manifestations de ce début d'année.

- | | |
|-------------------|--|
| 22 février | Robots et pop-corn aux Caves du Château (ateliers bricolage et projection du film Wall-E de 14h à 17h30) |
| 15 mars | Les 3 lois fondamentales de la robotique (habillage urbain) |
| 20 Mars | Journée Portes Ouvertes à la HEIG-VD |





Appel aux habitants de Vilette & Sous-Bois

Les 16 et 17 mai 2015, *LeFIL*, création artistique imaginée par Marie-Aude Guignard de «bonsoir la compagnie», verra le jour à Vilette & Sous-Bois. Cette création propose de mettre en lumière la vie quotidienne de Vilette & Sous-Bois en tant qu'œuvre d'art, dont les habitants seront les personnages. Vous habitez les quartiers susmentionnés ? Lisez l'interview ci-dessous et lancez-vous dans l'aventure !

Marie-Aude Guignard, comment est né ce projet artistique ?

J'ai développé ce concept artistique intégré à la vie d'une rue ou d'un quartier pour le Festival de la Cité à Lausanne en 2012. Il s'agit de travailler avec les habitants d'un lieu pour mettre en place des scènes de rencontres et d'expériences, basées sur la vie quotidienne d'un lieu, entre les habitants, les spectateurs et le contexte urbain. Cette démarche a séduit Sophie Mayor, directrice de l'Echandole, et le Service Jeunesse et Cohésion sociale, qui m'ont proposé de monter *LeFIL* cette année dans les quartiers de Vilette & Sous-Bois.

Comment allez-vous procéder pour monter ce spectacle à Yverdon ?

Pour qu'il puisse voir le jour, nous avons besoin de «recruter» une trentaine d'habitants de Vilette & Sous-Bois, de tous âges, sans aucune expérience théâtrale, uniquement motivés à participer à cette aventure extraordinaire et faire découvrir la vie de leur quartier. Nous nous rencontrerons lors de quatre rendez-vous pour créer les scènes selon leurs envies et leurs expériences, afin d'être prêts en mai prochain ! Nous cherchons également une dizaine de personnes pour assurer les aspects logistiques lors des représentations.

Comment se déroulera le spectacle ?

Les 16 et 17 mai 2015, nous donnerons en tout 6 représentations. Munis d'un carnet de route, les spectateurs partiront à pied dans le quartier à la découverte des scènes interprétées par les habitants. Dans leurs déambulations, ils pourront dérouler un fil dans le quartier à leur guise. De ces rencontres extraordinaires entre acteurs et spectateurs naîtra une œuvre artistique éphémère à l'échelle du quartier.

Séduit(e) par ce projet ? Envie d'y contribuer ? Nous vous attendons le 26 février à 18h et le 11 mars à 18h30 au local Sous-Bois 13 pour des séances d'informations. Renseignements : www.yverdon.ch/lefil & www.bonsoirlacompanie.ch

Ludothèque : recherche de bénévoles

L'Escargot, la ludothèque d'Yverdon-les-Bains, est un lieu pour louer des jeux ou des jouets, mais également un endroit pour jouer et s'amuser. Ouverte le lundi de 17h à 19h, le mardi et le jeudi de 16h à 18h et le mercredi de 15h à 17h, elle est fermée durant les vacances scolaires.

Plus de 1900 jeux sont à la disposition des clients. L'abonnement annuel coûte CHF 25.- pour une famille et une petite location est demandée par jeu ou jouet. La durée de location est de 3 semaines avec possibilité de prolongation.

La ludothèque organise régulièrement des animations de jeux avec des classes de la ville. D'autres activités ponctuelles ont lieu chaque année. De plus amples informations sont disponibles sur son site Internet : www.yverdon.ch/ludothèque.

Elle fonctionne grâce au travail et à la disponibilité de nombreuses bénévoles. Une coordinatrice assure le suivi des activités. Afin de garantir son fonctionnement, la ludothèque a besoin de volontaires pour compléter son équipe. L'engagement représente 2 heures toutes les 2 semaines ou davantage selon l'envie et la disponibilité.

Les personnes intéressées peuvent contacter la Ludothèque, à la rue des Casernes 2 (024 423 60 19, lescargot@yvb.ch).

Journée internationale des musées : appel à participation

Chaque année, les musées du monde entier sont célébrés comme vecteurs d'harmonie sociale et lieux de partage. Pour mettre ce rôle en évidence, le Musée d'Yverdon et région met l'accent depuis cinq ans sur des rencontres interculturelles, en étroite collaboration avec la Commission Consultative Suisses-Immigrés, au cours desquelles des personnes migrantes présentent des facettes significatives de leur culture. Cette année, ces rencontres auront à nouveau lieu. Toute personne qui souhaiterait participer à l'organisation de cette Journée le 17 mai 2015 est chaleureusement invitée à se manifester sans plus attendre auprès des organisateurs (info@musee-yverdon-region.ch ou 024 425 93 10).

migr'info a ouvert ses portes !

Dans le cadre du programme d'intégration communal 2014-2017, la Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI) a ouvert *migr'info* le 10 janvier 2015, une permanence d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation à l'intention de la population d'Yverdon-les-Bains.

migr'info est ouvert les samedis matins de 9h à 12h (sauf vacances scolaires), au sous-sol du Service Jeunesse et Cohésion sociale à la rue de Neuchâtel 2. Les membres de la CCSI reçoivent sans rendez-vous en français et dans les différentes langues parlées par les membres de la Commission.

Le but est de donner de l'information aux nouveaux habitants et à toute personne intéressée par les questions de migration. Les sujets proposés sont multiples, tels que le fonctionnement des institutions et des associations, l'école, l'emploi, les offres d'intégration, le civisme en pratique, etc. Cela permet aussi de rencontrer de futurs bénévoles pour les activités communales et de créer de nouveaux liens entre les différentes communautés de la ville.

A noter !

Le lundi 2 mars 2015 à 17h, nous vous attendons toutes et tous à *migr'info* pour l'inauguration publique de la permanence, autour d'une verrière exotique. Toute personne intéressée est la bienvenue !

Contacts :

CCSI, 024 426 06 71, migrinfo@ccsi-yverdon.org
Pôle intégration, 024 423 69 44.

En direct des quartiers !

Moulin

- 4 mars, de 18h à 20h30 : Séance du groupe habitants, salle de conférence du Judo-Kwai d'Yverdon-les-Bains, rue des Moulins, en face de l'école Pré du Canal

Vilette & Sous-Bois

- 21 février à 14h : «Happening» *LeFIL*, quartier de Sous-Bois
- 26 février (18h) et 11 mars (18h30) : Présentation publique *LeFIL*, local de Sous-Bois 13

Pierre-de-Savoie

- 4 mars de 19h à 22h : Rencontre de quartier
- 26 mars dès 14h : Loto, sans inscription, CHF 10.- (boissons non comprises)
- 28 mars dès 14h : Match aux cartes, CHF 15.- avec repas (boissons non comprises)
Sur inscription au 079 584 66 05

Toutes les activités ont lieu au local chemin des Roseyres 13A. Renseignements : 079 591 66 05.